NASSON THEOSMY
DIRECTEUR SPORTIF CS ST-HUBERT

Allocution – Carte Loisirs

Madame la mairesse, Mesdames et Messieurs les membres du conseil,

Merci de nous donner l'occasion de nous exprimer aujourd'hui concernant la Carte Loisirs.

Je tiens d'abord à préciser que nous comprenons et partageons l'objectif de la Ville de favoriser l'accès aux loisirs pour les citoyens de Saint-Hubert.

Notre préoccupation ne porte pas sur l'intention, mais plutôt sur les conséquences que cette mesure pourrait avoir sur les organismes sportifs, sur les familles et sur la vitalité de notre communauté.

Le Club de Soccer Saint-Hubert est aujourd'hui un club d'envergure nationale reconnu à travers le Québec.

Nous accueillons des joueurs de tous les niveaux, du récréatif à l'élite, tout en poursuivant une mission simple : rendre le soccer accessible au plus grand nombre.

Or, nous croyons que certaines conséquences de la Carte Loisirs méritent d'être sérieusement considérées avant sa mise en œuvre.

L'accessibilité doit demeurer au cœur de nos décisions

Nous savons que le coût de la vie augmente et que plusieurs familles doivent déjà faire des choix quant aux activités auxquelles leurs enfants participent.

Comme organisme, nous travaillons constamment pour maintenir les coûts les plus bas possible.

Notre objectif est toujours de simplifier l'accès au sport, non d'ajouter des étapes ou des contraintes administratives.

Même lorsqu'une mesure paraît simple, elle peut devenir un obstacle supplémentaire pour certaines familles.

La question que nous devons nous poser est simple :

Est-ce que cette mesure facilitera réellement l'accès aux loisirs ou risque-t-elle de décourager certaines inscriptions ?

Une inquiétude pour le soccer féminin

Nous rencontrons déjà des défis importants en matière de recrutement et de rétention des joueuses.

Chaque année, nous investissons beaucoup d'énergie pour développer le soccer féminin.

Dans certaines catégories, quelques inscriptions de moins peuvent faire la différence entre le maintien ou non d'une équipe.

Toute mesure qui risque de compliquer le processus d'inscription nous préoccupe particulièrement dans ce contexte.

Un impact sur les programmes Seniors

Nos joueurs et joueuses Seniors paient déjà des frais de participation.

Ces programmes contribuent à la santé, au bien-être et à la vie sociale de nombreux adultes.

Si nous perdons une partie de cette clientèle, nous subissons une perte de revenus importante et nous réduisons notre offre de services.

À terme, ce sont les citoyens qui pourraient avoir moins d'options pour pratiquer leur sport.

Le risque des « joueurs et ligues fantômes »

Nous craignons également une augmentation du phénomène des joueurs non déclarés ou inscrits de façon irrégulière.

Lorsqu'on ajoute des contraintes administratives, certains chercheront malheureusement à contourner le système.

Cela entraîne une perte de revenus pour les organismes sportifs et complique la gestion des ligues.

Ce n'est dans l'intérêt ni des clubs ni de la Ville.

Nos membres sont déjà majoritairement des citoyens de Saint-Hubert

Il est important de rappeler que 100 % des membres de nos ligues locales sont des résidents de Saint-Hubert.

Nos activités communautaires sont déjà axées sur les citoyens de la Ville.

Parallèlement, nous comptons environ 200 joueurs provenant de l'extérieur qui participent à nos programmes compétitifs et de développement.

Ces joueurs fréquentent nos installations plusieurs fois par semaine et contribuent directement à l'économie locale.

Ils consomment dans nos commerces, nos restaurants et nos services.

Leur présence génère des retombées économiques concrètes pour Saint-Hubert.

Un club national au bénéfice de la Ville

J'aimerais rappeler un élément important.

Le Club de Soccer Saint-Hubert n'est pas devenu un club d'envergure nationale par hasard.

Cette évolution s'est faite sur plusieurs années avec l'appui de la Ville et de ses partenaires.

Lorsque nous avons entrepris cette démarche, les enjeux liés à un club national étaient connus.

La Ville savait qu'un club de ce niveau devait attirer des joueurs provenant de l'extérieur, offrir des programmes spécialisés et participer à des compétitions de haut niveau.

C'était la vision que nous partagions.

Aujourd'hui, cette vision porte ses fruits.

Nous attirons des joueurs, des familles et des événements sportifs qui contribuent au rayonnement de Saint-Hubert.

Grâce à nos infrastructures, nous pouvons accueillir des activités régionales et provinciales organisées par la Région et Soccer Québec.

Ces événements génèrent de l'achalandage et des retombées économiques pour la Ville.

Nous croyons donc qu'il est important que les décisions prises aujourd'hui demeurent cohérentes avec cette vision de développement que nous avons construite ensemble.

Une pression supplémentaire sur les organismes

Les organismes sportifs fonctionnent déjà avec un nombre limité de ressources.

Le recrutement de bénévoles est un défi constant.

Les administrateurs et les dirigeants consacrent déjà énormément de temps à assurer le bon fonctionnement des activités.

L'ajout de la gestion de la Carte Loisirs représenterait une nouvelle responsabilité :

- Vérification des cartes ;
- Suivi administratif ;
- Gestion des exceptions ;
- Soutien aux citoyens.

Tout cela sans ressources additionnelles.

Nous croyons qu'il est important de ne pas transférer aux organismes une responsabilité qui relève essentiellement d'un mécanisme municipal.

Les limites technologiques

Il existe également un enjeu pratique important.

Le système Spordle que nous utilisons ne permet pas actuellement de gérer les numéros de Carte Loisirs.

Toutes les inscriptions se font en ligne.

Les membres saisissent eux-mêmes leurs renseignements personnels.

Le club n'intervient pas dans la collecte de ces données.

Cette façon de faire respecte les exigences actuelles en matière de protection des renseignements personnels.

L'ajout d'un processus de validation manuelle créerait des défis administratifs et technologiques importants pour les organismes.

Conclusion